

EXERCICE 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 16 décembre 2019**DÉLIBÉRATION n°2019-90**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 16 décembre 2019 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 06 décembre 2019.

Point de l'ordre du jour :

6.3. Pédagogie/diplômes

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions relatives à la pédagogie et aux diplômes.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du cadrage de l'organisation des jurys de diplôme ;
- approbation du règlement du concours de master de journalisme ;
- approbation du DU troubles du spectre de l'autisme de l'adulte ;
- approbation des années d'études et niveau de langue requis des diplômes ouverts à candidature des étudiants étrangers (candidatures individuelles hors UE).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

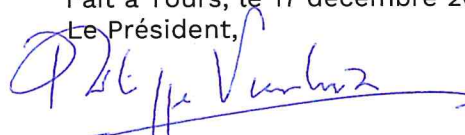
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	31
Abstentions :	3
Votes exprimés :	28
Pour :	27
Contre :	1

Pièce jointe :

- Pièces relatives aux points soumis à approbation

Fait à Tours, le 17 décembre 2019

Le Président,



Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 20 DEC. 2019

Transmise au recteur le :

20 DEC. 2019

Année universitaire 2019-2020

ORGANISATION DES JURYS – PRESIDENTS DE JURYS

Dispositions générales

Les membres du jury sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale d'un jury est de trois membres titulaires et de trois suppléants si nécessaire dont au moins deux enseignants - chercheurs. Le responsable de la mention ou le cas échéant du parcours, préside le jury de l'année diplômante (licence 3).

La composition du jury est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation).

Le jury se réunit après chaque session d'examen ; il doit être identique dans sa composition pour les deux semestres d'une même année universitaire.

Rapports de jury

Les travaux des délibérations des jurys font l'objet d'un rapport qui sera publié.

Le président du jury, en concertation avec le jury ou l'équipe pédagogique réalisera un bilan de semestre.

Composition d'un jury de DUT

Article 23 de l'arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT : « Les jurys constitués en vue du passage dans chaque semestre et de la délivrance du DUT sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT.

Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent les chefs de département, des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chargés d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation.

Ils comprennent au moins 50 % d'enseignants-chercheurs et d'enseignants. « Ces jurys siègent séparément et prennent des décisions distinctes pour le passage dans le semestre suivant et pour l'attribution du diplôme universitaire de technologie, y compris dans le cas où ils sont composés des mêmes personnes. [...] « Ces jurys peuvent constituer des commissions correspondant aux divers départements de l'IUT et présidées par le chef du département concerné. »

Composition d'un jury de licence

Article 18 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence : la composition du jury de licence « comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Les directeurs d'études peuvent être membres des jurys ou y être invités avec voix consultative ».

Cet article précise en outre que la composition des jurys est publique.

La mention est le niveau pertinent pour organiser le jury. Le Président de jury est le responsable de la mention et est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Exception au principe précédent : pour les diplômes à parcours dès le L1 (ex. : mention LLCER parcours Anglais, Espagnol : le président de jury peut alors être le responsable du parcours).

Comme il est difficile d'envisager qu'un même jury gère les 3 années de Licence, il convient de distinguer les situations suivantes :

En L1, le Directeur des études de première année (DEPA) est le Président de jury.

En L2, le Président de jury est nommé parmi l'équipe pédagogique. Le jury est également compétent pour délivrer le DEUG, diplôme intermédiaire au vu des résultats des quatre premiers semestres des étudiants lorsque ceux-ci en font la demande.

En L3, le Président du jury est le responsable de la mention) et le jury est compétent pour délivrer le diplôme final au vu des résultats des six semestres (cf. art 8 et 9 des Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours, diplôme de Licence).

Le jury se réunit après chaque session d'examen (1^{ère} session à l'issue du 1^{er} semestre ; 1^{ère} session à l'issue du 2^{ème} semestre ; 2^{ème} session pour les 2 semestres en fin d'année universitaire).

Composition d'un jury de licence professionnelle

Article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle : le jury « comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle ».

Composition d'un jury de master

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master n'évoque pas la question du jury. Par conséquent, c'est l'article L. 613-1 qui fournit le seul cadre juridique de la composition d'un jury de master.

Exception au principe précédent : pour les mentions avec plusieurs parcours

Pour le M1, le Président de jury est le responsable du parcours de M1 ; le jury est compétent pour la délivrance du diplôme de maîtrise, diplôme intermédiaire au vu des résultats des deux premiers semestres des étudiants lorsque ceux-ci en font la demande (cf. art. 8 des Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours, diplôme de Master).

Pour le M2, le Président de jury est le responsable du parcours de M2. Le jury est compétent pour la délivrance du diplôme final au vu des résultats des quatre semestres demande (cf. art. 8 des Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours, diplôme de Master).

CONCOURS D'ADMISSION EN MASTER DE JOURNALISME

*CE DOCUMENT EST À LIRE TRÈS ATTENTIVEMENT.
TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONCOURS Y FIGURENT.
AUCUN RENSEIGNEMENT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE.*

I – GÉNÉRALITÉS

1. MODALITÉS

Les modalités sont régies par les articles L.612-6 et D.612-36-2 du code de l'éducation.

Évaluation des aptitudes aux études en vue du master de journalisme

En tant que composantes de l'université de Tours, la Faculté de lettres et langues et l'IUT de Tours, à travers l'École publique de journalisme de Tours - EPJT, sise à l'IUT de Tours – ont la responsabilité de l'organisation des épreuves visant à évaluer les aptitudes requises aux études en vue du master de journalisme. Les éléments de jugement doivent être simples et assez nombreux pour permettre une notation précise et un classement sans ex-aequo de l'ensemble des candidats. Ils sont décrits au titre 3 du présent document.

Le concours d'entrée au master de journalisme est ouvert aux candidats de toutes les disciplines universitaires.

Pour être admis en master 1 de journalisme, les candidats doivent être titulaires au minimum d'une L3 – ou diplôme équivalent reconnu – et avoir été classés en liste principale à l'issue des épreuves du concours d'entrée (ou avoir rejoint cette liste principale par remontée dans la liste complémentaire).

2. CAPACITÉ D'ACCUEIL

La capacité maximum d'accueil est fixée à 36 étudiants à l'entrée du master 1.

3. ÉTUDES ET PROGRAMMES

Le master de journalisme est un diplôme de niveau bac+5. **La durée des études est de 2 ans** et comprend des enseignements académiques, des enseignements professionnalisants, des projets tuteurés et des stages en entreprises de presse.

II – INSCRIPTION ET ORGANISATION

1. LA PLATEFORME D'INSCRIPTION sera accessible via le site de l'EPJT (epjt.fr) et ouverte **du 13 janvier au 31 mars 2020 à minuit**. Cette plateforme numérique est commune à quatre autres masters de journalisme. **Toutes les inscriptions se font sur cette plateforme**. Aucun dossier manuscrit ne sera accepté.

2. DEMANDE DE TIERS TEMPS

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT, par courrier manuscrit (en précisant le numéro de dossier renseigné sur la plateforme d'inscription), l'avis de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de son département, **en recommandé avec accusé de réception avant le 3 avril 2020** (cachet de la poste faisant foi) à :

EPJT
Université - IUT de Tours
29 rue du Pont-Volant
37082 Tours cedex 2

3. LE MONTANT DU DROIT D'INSCRIPTION au concours est fixé à 70 € pour les non boursiers et 25 € pour les boursiers pour le concours 2020. Le règlement ne peut se faire que *via* la plateforme d'inscription. **Aucun remboursement des droits d'inscription ne sera effectué au cas où le candidat ne se présente pas au concours.**

4. DATES ET LIEUX DES ÉPREUVES

a) Admissibilité (étude de dossier) : les dossiers sont déposés sur la plateforme numérique accessible via le site de l'EPJT (epjt.fr) **du 13 janvier au 31 mars 2020 à minuit** et ils sont ensuite étudiés par le jury entre le 1^{er} avril et le 24 mai 2020.

b) Admission (épreuve orale) : **entre le 8 et le 25 juin 2020.**

Les candidats recevront, par courriel, une lettre de convocation à l'épreuve orale – 15 jours minimum avant la date de l'entretien – où le lieu, la date et l'heure de l'entretien seront mentionnés.

Résultats de l'admission au plus tard **le 26 juin 2020** (sous réserve de l'obtention d'une L3 pour les candidats inscrits en L3 en 2019/2020). Tous les candidats devront confirmer leur placement, que ce soit sur la liste principale OU sur la liste complémentaire, avant le vendredi 3 juillet à midi. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme démissionnaires. Cette règle est conjointe à tous les cursus en journalisme reconnus par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ).

EN CE QUI CONCERNE L'ADMISSIBILITÉ ET L'ADMISSION, AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE : TOUS LES CANDIDATS SERONT AVISÉS PAR COURRIER.

III – DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

1. ADMISSIBILITÉ PAR ÉTUDE DE DOSSIER

Chaque candidat doit déposer un dossier complet, sur la plateforme numérique accessible via le site de l'EPJT (epjt.fr), en vue de son admissibilité. Ce dossier comprend quatre types de documents :

- un curriculum vitae détaillé ;
- une lettre de motivation évoquant le parcours, le projet, les arguments qui prévalent au choix de l'école de journalisme visée, l'originalité du profil du candidat, des liens vers d'éventuelles publications et productions, (écrites, audio ou vidéo, journalistiques ou non) ou d'autres références en ligne ;
- des attestations, lettres de recommandation ou autres preuves des expériences évoquées ;
- la copie du diplôme et le relevé de notes du baccalauréat ;
- la copie de tous les diplômes et relevés de notes de l'enseignement supérieur.

Chaque dossier est étudié et évalué en fonction des critères suivants :

- respect des critères formels dans la préparation du dossier (pièces complètes, ordonnancement, etc.) ;
- qualité du français (grammaire, syntaxe, vocabulaire, etc.) ;
- résultats obtenus lors des épreuves des précédents diplômes ;
- richesse des expériences extra-universitaires et extra-scolaires ;
- diversité des éléments fournis pour attester de l'intérêt du candidat envers la formation.

A l'issue de l'évaluation des dossiers, un classement est établi.

Les 150 premiers candidats à l'issue de ce classement sont convoqués pour l'épreuve orale d'admission.

2. ADMISSION PAR ÉPREUVE ORALE

Chaque candidat admissible se présente pendant 15 à 30 minutes devant un jury composé d'au moins un enseignant académique de l'université de Tours et d'au moins un journaliste professionnel qui intervient dans le cursus du master (encadrement de sessions professionnelles). Cet entretien sert à apprécier l'adéquation entre la personnalité du candidat, ses attentes, ses savoirs, ses capacités de communication et sa motivation, ainsi que de ses connaissances du monde des médias d'une part, et les attendus de la formation et du monde professionnel journalistique d'autre part. Noté sur 20, l'entretien est éliminatoire pour toute note strictement inférieure à 10.

À l'issue des épreuves orales, un classement final est opéré qui comprend la moyenne des deux notes (la note de l'étude de dossier et la note de l'épreuve orale) chacune au coefficient 1. Après délibération du jury, une liste principale de 36 candidats et une liste complémentaire de 40 candidats sont constituées.

La décision du jury est souveraine. Il n'existe pas, pour quelque raison que ce soit, de possibilité de garder le bénéfice des épreuves écrites ou du résultat global du concours pour le recrutement de l'année suivante.

Requ le :

Dossier complet : oui non

DIPLOME D'UNIVERSITE

A.U.

C.U.

D.U.

D.I.U.

CREATION

RENOUVELLEMENT

INTITULE DU DIPLOME

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA) DE L'ADULTE

ASPECTS MDICAUX ET SCIENTIFIQUES

Composante de rattachement : Mdecine

Composante ou Universit associe : Universit Lyon 1 - Universit de Paris (Paris Descartes et Paris Diderot)

Observations :

Avis du Conseil d'UFR *	Favorable <input type="checkbox"/> Dfavorable <input type="checkbox"/>	Date : 07/10/2019
Avis de la CFVU	Favorable <input type="checkbox"/> Dfavorable <input type="checkbox"/>	Date : 24/10/2019
Avis de la commission des moyens	Favorable <input type="checkbox"/> Dfavorable <input type="checkbox"/>	Date : 06/12/2019
Dcision du CA	Favorable <input type="checkbox"/> Dfavorable <input type="checkbox"/>	Date : 16/12/2019

**Enseignant(s)
responsable(s)**

Nom : Frédérique BONNET-BRILHAULT Statut : PUPH Chef de service

UFR de rattachement : Médecine

Téléphone 02.47.47.94.12

Mail : frederique.brillault@univ-tours.fr

Nom : Emmanuelle HOUY-DURAND

Statut : Praticien Hospitalier - CHRU de
Tours - Centre de Pédopsychiatrie - CRA

UFR de rattachement

Téléphone :02.18.37.05.45.

Mail : e.houy-durand@chu-tours.fr

**Niveau minimum
de recrutement
(Niveau d'entrée)**

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

**Niveau de sortie
(ne peut être
supérieur au niveau
d'entrée)**

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Public concerné

Formation initiale

Formation continue

Poursuite d'études

Gestion UFR

Gestion FC

Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base fixé par l'établissement :**
 - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
 - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini : Licence Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'auto-financement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : 830 euros

Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : 1 300 euros

Stagiaire non financé : 1 300 euros

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Poser un diagnostic de TSA de l'adulte, - Evaluer une personne en TSA, - Savoir accompagner les personnes ayant des Troubles du Spectre de l'Autisme <p>Le contenu de ce DIU est en adéquation avec la stratégie nationale sur les TSA et les données actuelles de la science.</p>
Originalité	<p>La stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles de neurodéveloppement pointe les lacunes régulières dans la prise en charge des personnes adultes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Ce DIU propose d'apporter des connaissances dans les domaines principaux de ces prises en charge complexes. Co-construit avec des pairs aidants, le programme de cette formation abordera des champs inédits comme la question de la parentalité, du vieillissement et des comorbidités médicales générales et psychiatriques. L'accent sera mis sur l'inclusion de ces personnes et sur les notions d'autodétermination. Il n'existe pas d'équivalent de ce type de formation qualifiante en France.</p>
Capacité d'accueil	40 personnes (6 au maximum à Tours)
Conditions d'inscription	<p>Formation initiale : internes en médecine, étudiants en psychologie titulaire d'un master 1, étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent, Formation continue : médecins, et psychologues intervenant dans le champ des TSA, personnel titulaire d'un master 1 et intervenant dans le champ des TSA. Tout inscription doit recueillir l'aval des responsables pédagogiques.</p>
Durée totale de la formation	<p>CM : 80 1 an <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>TP :</p> <p>TD : 28 2 ans <input type="checkbox"/></p>
	<p>Stage <input type="checkbox"/> Pratique professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> Mémoire : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><small>(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures)</small></p> <p>Durée du stage : Durée Pratique professionnelle : 35 heures dans un établissement agréé TSA : Centre Ressources Autisme (CRA) au CHRU de Tours</p>
	Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 143 heures

Observations particulières :

Méthodes pédagogiques utilisées : enseignement en présentiel sous forme de mode conférences, simulation relationnelle, jeux de rôle, débriefing autour des situations rencontrées, interactions avec des pairs aidants.

Modalités de contrôle des connaissances :

- Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens,
- Validation du stage : la validation du stage par le responsable est un pré-requis à la passation du contrôle des connaissances,
- Examen écrit portant sur les fondamentaux du DIU (diagnostic, évaluation, accompagnement : 3 courtes questions rédactionnelles) - note égale ou supérieure à 10,
- Examen oral : analyse de la pratique sous forme de commentaires d'un film de simulation relationnelle - note égale ou supérieure à 10.

L'étudiant ou le stagiaire devra obtenir la moyenne générale sur l'ensemble de ces deux évaluations (note ≥ 10). Il n'y aura pas de seconde session mais ils pourront garder le bénéfice de leur note d'examen égale ou supérieure à 10 lors d'une nouvelle inscription.

**MAQUETTES
et
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES**

UFR : Médecine

Filière :

Diplôme : DIU TSA de l'adulte - aspects médicaux et scientifiques

Noms des responsables : Frédérique Bonnet-Brilhaut - Emmanuelle Houy-Durand

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Session 1 : Lyon Introduction, données cliniques et évaluatives Comorbidités neurodéveloppementales précoces	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction et présentation du DIU, les attentes des professionnels et des aidants - Définition, approche des TSA adulte, présentation du 4ème plan tb neurodéveloppement - Place des usagers dans les TSA, liens avec les neurotypiques - TSA sans DI et syndrome d'Asperger : principaux repères - Données cognitives et comportementales - Comorbidités neurodéveloppementales les plus fréquentes (notamment maladies rares, troubles Dys et déficience intellectuelle): - Evaluation par le Digitrack, rôle de l'ocytocine 			12	6					
Session 2 : Lyon Parentalité, éthique, conseil génétique-fratries et prises en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des troubles du comportement défis - Orthophonie psychomotricité ergothérapie orthoptie etc - Lien mère/bébé : les unités spécialement dévolues - Démarche diagnostique génétique et métabolique dans les TSA - Parentalité et conseil génétique à la fratrie - Considérations éthiques 			14	4					

	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme AURAGEN et SEQUOIA - Evaluation médicale globale dans les TSA - Prise en charge de la douleur - Approche odontologique Sommeil et TSA - Vieillesse et fin de vie 								
<p>Session 3 : Tours Explorations fonctionnelles du comportement, données sensori-motrices et langage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Physiopathologie et cascade développementale - Formes cliniques fonctionnelles du TSA chez l'adulte : Ateliers vidéos cliniques - Visite du CUP - Principes de l'approche fonctionnelle thérapeutique - Evaluation neuropsychologique de l'adulte autiste - Evaluation sensori-motrice - Evaluation pragmatique du langage - Evaluation sujets non verbaux - Approche thérapeutique intégrative (DI/SDI) - Explorations fonctionnelles dans le TSA : de la clinique à la recherche 			14	4				
<p>Session 4 : Paris Comorbidités psychiatriques et développementales et utilisation des psychotropes dans les TSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Epidémiologie, et motifs, comorbidité, modes d'accès aux soins - Continuum autisme schizophrénie : épidémiologie et aspects cliniques, cognitifs et physiopathologie - Autres comorbidités ; tr de l'humeur, tr anxieux, dépressifs, risques suicidaires, consommations de substances / addictions - Spécificités de prise en charge médicamenteuse, ateliers pratiques, prescription, vignettes cliniques - Evaluations cliniques multidimensionnelles - ADI - ADOS autoquestionnaires, comorbidités - Vignettes cliniques ; ateliers pratiques : diagnostic différentiel - double diagnostic 			14	4				
<p>Session 5 : Lyon Travail, insertion et autodétermination</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Généralités, empowerment, inclusion sociale, dispositif de soins et d'accompagnement 								

	<ul style="list-style-type: none"> - Remédiation cognitive et entraînement aux habiletés sociales - Psychoéducation - Insertion professionnelle, accompagnement à l'université - Formation des pairs aidants et des patients formateurs Pair aideance - Communication et déstigmatisation 			14	4				
Session 6 : Paris Aide aux familles et aux aidants, guidance parentale, accès aux fondamentaux	Lieux de vie : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des ressources - Missions des MAS/FAM - Village Sésame Parcours de soins : <ul style="list-style-type: none"> - Consultations délocalisées - Télémédecine : modalités et pratiques cliniques pratiques - Soigner la personne - Tutelles-curatelles - Démarches MDPH - Montage de dossier MDPH - Indications, programmes et principes de la remédiation dans les troubles du spectre autistique adulte, parcours de réinsertion, job coach, le modèle tremplin Aide aux familles, aux aidants et aux familles, guidance parentale : vignettes cliniques Association et aide à la réinsertion : <ul style="list-style-type: none"> - Penser le quotidien et le vivre ensemble - Reprise d'études, adaptation et accompagnement à l'université : Aspi Friendly - Rôle d'une association de parents - Retrouver un parcours de vie - Recherche et associations de patients - Rôle d'un CRA - Formation des professionnels 			12	6				
Contrôle des connaissances en dehors des dates de formation	Examen terminal portant sur les fondamentaux						E		E
	Examen terminal relatif à l'analyse de la pratique						O		O
Total 108h/étudiant (CM+TD+TP)				80	28				

* Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : DIU TSA de l'adulte - aspects médicaux et scientifiques

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
--	--

Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
<p><u>Conseil pédagogique</u></p>	
<p><u>Université de Tours :</u></p>	
<p>Frédérique Bonnet-Brilhault</p>	<p>Professeure à l'université de Tours - Praticienne hospitalière au CHRU de Tours - Chef de service du Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de Jour</p>
<p>Emmanuelle Houy-Durand</p>	<p>Praticienne hospitalière au CHRU de Tours (Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de Jour - Centre de Ressources Autisme)</p>
<p><u>Université de Lyon 1 :</u></p>	
<p>Nicolas Franck</p>	<p>Professeur à l'université Lyon 1 - Praticien Hospitalier au Centre Hospitalier Le Vinatier à Lyon</p>
<p>Caroline Demily</p>	<p>Maître de conférences à l'université Lyon 1 - Praticienne Hospitalière au Centre Hospitalier le Vinatier à Lyon</p>
<p>Sandrine Sonié</p>	<p>Praticienne hospitalière à l'hôpital Saint Jean de Dieu à Lyon Coordonnatrice du Centre de Ressources autisme Rhône-Alpes</p>
<p><u>Université de Paris</u></p>	
<p>Marie Odile Krebs</p>	<p>Professeure à l'université de Paris (Paris Descartes) - Praticienne Hospitalière au Centre Hospitalier Saint Anne à Paris</p>
<p>Isabelle Amado</p>	<p>Praticienne Hospitalière au Centre Hospitalier Saint Anne à Paris</p>

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

UFR de rattachement		Début	00/01/1900
Type de formation		Fin	00/01/1900
Intitulé			
Responsable pédagogique			
Recettes prévisionnelles			
		Effectif minimum	Recettes
Droit de base	- €	0	- €
Droit spécifique	- €	0	- €
		0	- €
Total recettes prévisionnelles			- €
Dépenses prévisionnelles			
1- Rémunérations			
Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	0 h	42,96 €	- €
Enseignants vacataires	0 h	51,35 €	- €
Non enseignants	0 h	15,17 €	- €
Total rémunérations			- €
2- Autres frais directs			
Total autres frais directs			- €
3- Pilotage et gestion de l'action			
		% recettes	TOTAL
Université	droit de base + 21% du total des droits d'inscription	21%	- €
Composante		à préciser	#VALEUR!
Total pilotage et gestion FI			#VALEUR!
Total dépenses prévisionnelles			#VALEUR!

EN CAS DE DIFFICULTE pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Continue**

UFR de rattachement	Médecine	Début	15/01/2020
Type de formation	Diplôme Inter-Universités	Fin	19/06/2020
Intitulé	TSA de l'adulte - Aspects médicaux et scientifique		
Responsable pédagogique	Frédérique Bonnet-Brihault		

Recettes prévisionnelles

		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Financé	1 300,00 €	4	5 200 €
Tarif Réduit	- €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		4	5 200 €

Dépenses prévisionnelles

1- Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	14 h	43,48 €	609 €
Enseignants vacataires	12 h	53,70 €	644 €
Non enseignants	0 h	15,17 €	- €
Indemnité de responsabilité pédagogique			675 €
Total rémunérations			1 928 €

2- Autres frais directs

Total autres frais directs	755 €
-----------------------------------	--------------

3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action

		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	1 320 €
Gestion action	Pourcentage des recettes	15%	780 €
Total pilotage et gestion FC			2 100 €
Total dépenses prévisionnelles			4 783 €

Fait à Tours, le 24/09/2019

La Directrice de la Formation Continue



Mme Christelle Pragnon

FICHE D'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	
-----------------	--

Droit de base <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	
--	--

Droit spécifique	
-------------------------	--

Total	
--------------	--

Répartition	
--------------------	--

UFR	
------------	--

Université <i>(droit de base + 21% du total)</i>	
--	--

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

BILAN D'ACTIVITES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
Montant du budget pédagogique (dépenses)			
Montant des droits d'inscriptions (recettes)			
Coût total de la formation			

Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E

L'exigence d'un niveau de langue C1 ne s'applique pas aux étudiants diplômés du Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour les Etudiants Etrangers de l'Université de Tours, hors Première année études de santé, pour ces étudiants le B2 reste le seuil requis.

UFR Arts et Sciences Humaines

Licence

Ouvert O/N	Niveau langue requis	Mentions	Parcours
OUI	Entrée de C1	Histoire de l'at	
OUI	Entrée de B2	Histoire	1/Archéologie en L3 2/Histoire en L3
OUI	Entrée de C1	Musicologie	1/Musique et Musicologie 2/Musiciens-interprètes 3/Jazz et Musiques actuelles 4/ parcours DNSPM (Diplôme National Supérieur de Musicien)
OUI	Entrée de B2	Philosophie	
OUI	Entrée de B2	Psychologie	
OUI	Entrée de B2	Sociologie	
OUI	Entrée de C1	Histoire et sociologie	Dble licence histoire sociologie

Master

Ouvert O/N	Niveau de langue requis	Mentions	Parcours
Oui	C1	Histoire de l'art	Métiers de la recherche, de la conservation et de la médiation
Oui	C1	Histoire de l'art	Parcours Histoire de l'art et études italiennes
Oui	C1	Histoire	Villes, économies et sociétés
Oui	C1	Histoire	Histoire et cultures européennes
Oui	C1	Musique	Musique et Sciences humaines
Oui	C1	Musique	Musique : recherche et pratiques d'ensemble
Oui	C1	Philosophie	Humanités et Politique
Non	Non ouvert – accès uniquement en licence	Psychologie	Cognition, neurosciences et psychologie
Non		Psychologie	Psychologie gérontologique normale et pathologique
Non		Psychologie	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : socialisation, éducation et handicap
Non		Psychologie	Psychopathologie et psychologie clinique
Non		Psychologie	Psychologie du travail et des organisations
Oui	C1	Sociologie	Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie (MERESO)
Oui	C1	Sociologie	Métiers de l'intervention sociale et territoriale (MEDELIS)
Oui	C1	Sciences de l'éducation	Stratégie et ingénierie en formation d'adultes
Oui	C1	Sciences de l'éducation	Ingénierie et fonctions d'accompagnement en formation
Oui	C1	Sciences de l'éducation	Management éthique et formation en santé

UFR Sciences, Technologies, Santé

Licence

Ouvert O/N	Niveau de la langue requis	Mentions	Parcours
OUI	Entrée de C1	Chimie	
OUI en L1/L2 NON en L3	Entrée de C1	Sciences de la Terre et de l'environnement	1/L1 et L2 OUI - L3 NON
OUI NON parcours internat.	Entrée de C1	Sciences de la vie	1/International en L2 NON
OUI	Entrée de C1	Informatique - BLOIS	<i>Parcours général (L1-L2-L3) Double licence européenne ECS (European Computer Science) – Commun au parcours général en L1-L2 (module optionnel différent).</i>
OUI en L3 NON en L1/L2	Entrée de C1	Informatique - TOURS	1/L3 OUI - L1/L2 NON
OUI	Entrée de C1	Mathématiques	
OUI	Entrée de C1	Physique	

Licences Professionnelles

Ouvert O/N	Niveau de langue requis	Mentions	Parcours
NON		PRODUCTIONS ANIMALES	Développement et valorisation des produits de l'élevage
NON		INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : GESTION PRODUCTION ET VALORISATION	Méthodes et Techniques en Analyse Sensorielle (MTAS)

Master

Ouvert O/N	Niveau de langue requis	Mentions	Parcours
NON	C1	BIODIVERSITE, ECOLOGIE ET EVOLUTION	1/ Plantes et société : culture durable, Paysage et Phytovalorisation 2/ Ecologie évolutive et comportementale
OUI en Sensoriel NON en DQPA	C1	BIOLOGIE, AGROSCIENCES	1/Durabilité et qualité dans les filières de productions animales NON 2/Sensoriel en innovation
OUI NON en Repro et Cognition	C1	BIOLOGIE-SANTE	1/Biologie de la reproduction NON 2/Cognition neurosciences et psychologie NON 3/Physiopathologies M1 et M2 4/Qualité et gestions des risques en santé en Master 1 5/Imagerie Biomédicale en Master 1
OUI	C1	CHIMIE ET SCIENCES DES MATERIAUX	1/ Matériaux pour les Nouvelles Technologies de l'Energie (MNTE) 2/ Conception et Synthèse (Co- accréditation Orléans-Tours) (CS) – recrutement en M1 uniquement
OUI	C1	INFORMATIQUE	1/Big Data Management and Analytics (BDMA) – B2 en anglais – C2 en Français 2/Compétence Complémentaire en Informatique (CCI).
NON	C1	Compétences Complémentaires en Informatique	Réponse pour toutes les mentions du domaines sciences, technologies, santé (sauf info, mécanique, santé publique) et pour les mentions Economie et Gestion
OUI	C1	MATHEMATIQUES	
OUI	C1	PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS	1/Physique fondamentale - modèles non linéaires en physique (MNL) – C1 sauf pour les étudiants provenant de pays anglophones 2/Electronique, Energie Electrique , Automatique
OUI en Master 1 NON en Master 2	C1	SCIENCES DE L'EAU	1/Hydrosystèmes et bassins versants (HBV) en M1 uniquement
OUI sauf M2 Biotech NON	C1	SCIENCES DU VIVANT	1/Infectious diseases and on health (Faculté de Pharmacie) 2/Infectiologie, immunité, vaccinologie et biomédicaments en Master 1 2/Management des bioproductions en Master 1 3/Biotechnologies et droit (C1 en anglais et français) en M1 uniquement

UFR Lettres, Langues

Licence

Ouvert O/N	Niveau de langue	Mentions	Parcours
Oui	Entrée de C1 pour LEA Ok Entrée de C1 pour les parcours Droit-langues Ok	Langues Étrangères Appliquées	Parcours LEA : 1/LEA - Anglais/Allemand 2/LEA- Anglais/Chinois 3/LEA -Anglais/Espagnol 4/LEA- Anglais/Italien 5/LEA- Anglais/Français pour étrangers Parcours Droit-Langues : 1/Droit-langues – anglais allemand 3/Droit-langues –anglais-espagnol 4/Droit-langues – anglais-italien
Oui	Anglais et espagnol niveau entrée de C1 Ok pour anglais et espagnol et pour la double licence	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales	1/Anglais 2/Espagnol 3/Anglais-espagnol
Oui	Entrée de C1 Ok	Lettres	
Oui	Entrée de C1 ok	Sciences du Langage	

Master

Ouvert O/N	Niveau de langue	Mentions	Parcours
OUI	Entrée de C1 ok	ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS	1/Culture et médiation des arts du spectacle 2/Lettres
Oui <u>Non pour la Formation duale</u>	C1 équilibré	FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	1/ APPRODIV (FLE/S : Appropriation, Diversité, Insertion) 2/ PIPOL (FLE/S : Pluralité, Interculturel, Politiques linguistiques) 4/ FILDS (FLE/S : Francophonies, Interculturel, Langue Didactique, Sociolinguistique) 5/SODIQ (Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif)
OUI	Entrée de C1	JOURNALISME	
OUI	Entrée de B2 en français et en italien	LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES	1/Études italiennes et Histoire de l'art-Archéologie classique (Master bi national) Réponse commune avec ASH

OUI	Entrée de C1 ok	LANGUES ET SOCIETES	1/Etudes culturelles
OUI	Entrée de C1 en français et en langues vivantes	LANGUES ÉTRANGERES APPLIQUEES	1/ Commerce international
OUI	Entrée de C1 Ok	SCIENCES DU LANGAGE	1/Linguistique avancée et description des langues (LADL) 2/ Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)

CESR

Ouvert O/N	Niveau de langue requis	Mentions	Parcours
OUI	Entrée de C1	HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE	1/ Cultures et Patrimoines de la Renaissance (CPR) 2/ Cultures et Patrimoines de l'Alimentation (CPA) 3/ Métiers de l'Archéologie et Archéomatique (M2A) 4/ Métiers de la Science des Patrimoines (MSP)
OUI	Entrée de C1	HUMANITES NUMERIQUES	1/intelligence des données de la culture et des patrimoines 2/Médiation numérique de la culture et des patrimoines

UFR Droit, Économie, Sciences Sociales

Licence

Ouvert O/N	Niveau Langue requis	Mentions	Parcours
NON	X	Droit	1. Droit public 2. Droit privé 3. Droit français et droit allemand 4. Droit et Sciences politiques
NON pour L1 et L2 OUI pour L3	C1	Économie	1. Economie d'entreprise 2. Economie internationale

NON	X	Gestion	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sciences de gestion 2. Management international 3. Expérience en entreprise 4. Gestion sanitaire et sociale (médecine)
OUI	C1	Géographie et aménagement	

Licence professionnelle

Ouvert O/N	Niveau de langue requis	Mentions	Parcours
NON		ASSURANCE, BANQUE, FINANCE: CHARGE DE CLIENTELE	/

Master

Ouvert O/N	Niveau de langue requis	Mentions	Parcours
OUI	C1	DROIT DE LA SANTE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Parcours droit privé (M1) 2. Parcours droit public (M1)
		DROIT DE L'ENTREPRISE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Droit des Affaires 2. Droit social
		DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Environnement, Territoire, Paysage 2. Management des Territoires et Urbanisme 3. Recherche en environnement et urbanisme
		DROIT DU PATRIMOINE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion et Gestion de l'Immeuble 2. Ingénierie patrimoniale
		DROIT EUROPEEN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Juriste européen 2. Droit-Langues
		DROIT INTERNATIONAL	<ol style="list-style-type: none"> 1. Droit des Affaires Internationales 2. Biotechnologies et Droit
		JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conseil et contentieux 2. Etudes judiciaires approfondies
		DROIT PUBLIC	<ol style="list-style-type: none"> 1. Droit et gestion publique locale 2. Juriste de droit public
NON	X	DROIT EUROPEEN	Franco-allemand (non ouvert aux étudiants hors UE)
OUI	C1	GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT	<ol style="list-style-type: none"> 1. Environnement, Territoires, Paysage 2. Management des Territoires et Urbanisme 3. Recherche

NON	X	ECONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHES	/
OUI	B2 (français) C1 (anglais)	ECONOMIE INTERNATIONALE (commun Orléans-Tours et master en anglais)	M2 (Tours)
OUI	C1 + score IAE	FINANCE	1. Chargé de clientèle bancaires 2. Back office, risques et conformité
OUI		GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1. Management et stratégie d'entreprise 2. Qualité de vie au travail
OUI		MANAGEMENT DES PME-PMI	Management des PME et Entrepreneuriat
OUI		CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL	/
OUI		MARKETING/VENTE	1. Marketing des services et expérience client 2. Marketing des Services et Digital
OUI		C1 + score IAE - MQP : niveau B2 (sans score IAE)	MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

UFR Pharmacie

Licence professionnelle

Ouvert O/N	Niveau de langue requis	Mentions	Parcours	Localisation
NON		BIO INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES	Contrôle et analyse des biomédicaments et biocosmétiques	Pharmacie
NON		INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMETOLOGIQUES ET DE SANTE : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION	Formulation et contrôle qualité des cosmétiques	Pharmacie

Master

Ouvert O/N	Niveau requis	Mentions	Parcours
Oui	C1	BIOLOGIE-SANTE	Qualité et gestions des risques en santé en master 2
Oui	C1	SCIENCES DU VIVANT	1/Infectious diseases and on health 2/Infectiologie, immunité, vaccinologie et biomédicaments 2/Management des bioproductions

UFR Médecine

Ouvert O/N	Niveau requis	Mentions	Parcours
Oui	Entrée de B2	SANTE PUBLIQUE	1/ Promotion de la santé 2/ Economie et Gestion des Structures Sanitaires et Sociales (EGSSS)

Polytech

Ouvert O/N	Niveau de langues requis	Mention	Parcours	Niveau de langue demandé à l'entrée
Oui	Entrée de C1 en Français Niveau B1 en anglais à l'entrée (M2)	MECANIQUE		> Un certificat de niveau de langue : Anglais B1 > Un certificat de niveau de langue : Français C1 le cas échéant
Oui	Pas de niveau de Français à l'entrée (M1 + M2) Niveau B2 en anglais à l'entrée (M1 + M2)	URBANISME ET AMENAGEMENT / URBAN AND REGIONAL PLANNING	Planning and Sustainability	> Written evidence (certificate, transcript) that you have a minimum level required: Paper-based TOEFL score = 475, Internet-based TOEFL score = 50, TOEIC score = 550 (650 or equivalent for the PS/URP), IELTS = 4.5, Cambridge = FCE, etc.
Oui	Pour le M1 parcours 3EA : Entrée : Français C1 Entrée : Anglais B1 Pour les étudiants arrivant directement en M2RI en inscription première : Entrée : Anglais B2 (TOEIC=750)	PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS / FUNDAMENTAL PHYSICS AND APPLICATIONS	Electronic, Electrical Energy, Automatic	> Written evidence (certificate, transcript) that you have a minimum level required: TOEIC score = 750

IUT de Blois

DUT

Science et Génie des Matériaux, Réseaux et Télécommunication et Métiers du Multimédia et de l'Internet non ouverts à candidatures

Mesures Physique ouvert à candidatures, niveau B2 acquis.

Licences professionnelles

Ouvert O/N	Niveau Langue requis	Mentions	Parcours
oui	Entrée de B2	ANALYSE QUALITE ET CONTRÔLE DES MATERIAUX PRODUITS	Ingénierie et intégrité des matériaux (2IM)
Non		TIERS DE L'INDUSTRIE : GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Amélioration continue de la production industrielle
non		FORMATIQUE : ADMINISTRATION ET SECURITE DES SYSTEMES ET DES RESEAUX	Qualité-sécurité des systèmes d'information
oui	Entrée de B2	RS DU NUMERIQUE : CONCEPTION, REDACTION ET REALISATION WEB	UX2i (User Experience Integration Interface- Expérience utilisateur, Interfaçage, Intégration)
Non			tiers de la vision : réfraction, contactologie, basse-vision

		ouverture	si oui, niveau de langue
DEPARTEMENT CS	DUT 1 Carrières Sociales	non	
	LP MSEE	non	
	LP PV	non	
DEPARTEMENT GB	DUT 1 GB - ABB	oui	B2
	DUT 1 GB - Diét.	oui	B2
	DUT 1 GB - G. Env.	oui	B2
	LP BAE	oui	B2
	LP DEC	oui	B2
DEPARTEMENT GEA	DUT 1 GEA	non	
	LP Contrôle de Gestion	non	
	LP GRH	non	
DEPARTEMENT GEII	DUT 1 GEII	non	
	LP CERENA	non	
	LP ERGEE	non	
	LP SARII	non	
DEPARTEMENT INFO.- COM	DUT 1 Com. des orga.	non	
	DUT 1 Info-Num.	non	
	LP Com. institutionnelle	non	
	LP-Data	oui	B2
DEPARTEMENT TC	DUT 1 TC	non	
	LP E-Commerce / MATIC	non	
	LP TC	non	
DEPARTEMENT TC2A	DUT 1 TC2A	non	
	LP Com. des vins	non	
	LP MURAT		